

Conciliarité ou synodalité de l'Église

Théologalité, pluralité, historicité

« Il y a diversité (*diaréseis*) de dons (*charismatôn*), mais c'est le même (*to dé auto*) Esprit (...). Chacun reçoit le don de manifester l'Esprit en vue du bien de tous (*sumphéron*) » (1 Co 12,4.7)¹.

« Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis (*épi to auto*) et mettaient tout en commun (*hapanta koina*) » (Ac 2,44).

« Les évêques de chaque nation (*ethnous*) doivent connaître (*eidénai*) le primat (*prôton*) parmi eux et le considérer (*hègeisthai*) comme (leur) chef, et ne faire rien de plus (*péritton*) sans l'avis (*gnômès*) de celui-là ; mais que chacun fasse cela seul qui concerne son district (*paroikia*) et les campagnes du ressort de celui-ci. Mais que (le primat) non plus ne fasse rien sans l'avis (*gnômès*) de tous. Car ainsi il y aura concorde (*homonoia*), et Dieu sera glorifié, par le Fils, dans le Saint-Esprit »².

I. Profondeur théologique de la conciliarité ou synodalité ecclésiale

1. Dimension théologique (Écriture, Tradition)
2. Réalisation et manifestation eucharistiques de la conciliarité ou synodalité
3. Synodalité, collégialité, primauté(s)

II. Dimension pneumatologique et pentecostale de la conciliarité ou synodalité

1. L'événement de la Pentecôte
2. Pluralité et unité du canon scripturaire
3. Le *sensus fidei fidelium* ou la conscience d'une Église conciliaire (synodale)

III. Historicité de la conciliarité

1. Irréductible historicité de la Révélation chrétienne
2. Historicité des expressions de la conciliarité ou synodalité ecclésiale

Conclusion

¹ La traduction française vient de la TOB/NT, Cerf – Les bergers et les mages, Paris, 1977.

² Canon 34 des Apôtres : traduction de André de Halleux ; voir *Sources chrétiennes*, t. 336, Cerf, Paris, 1987, p. 284-285.